Le mouvement universitaire médiéval en Europe

Camille Ducrot

27 mars 2014

Définitions rapides

Les universités

Selon Verger [23], l'université est une communauté plus ou moins autonome de maîtres et d'étudiants réunis pour assurer à un niveau supérieur l'enseignement d'un certain nombre de disciplines, les arts, la médecine, le droit et la théologie, qui bénéficie du droit d'attribuer des grades. Chaque discipline s'organise en faculté.

Les matricules

Les matricules sont les inscriptions que les étudiants font à leur entrée à l'université. Ils sont inscrits sur des registres avec souvent leur région ou ville d'origine et la faculté dans laquelle ils souhaitent s'inscrire.

Les matricules représentent donc le nombre d'élèves inscrits par an. Elless ne permettent pas vraiment de savoir les effectifs globaux sur une années puisque la durée des cursus qui est de trois ans en moyenne varie d'une faculté à l'autre et d'une université à l'autre. Ces matricules ne prennent pas non plus en compte les élèves qui abandonnent leur cursus ou ceux qui ne s'inscrivent que pour passer leur diplôme. Enfin, elles sont souvent parcelaires : parfois, jusqu'à 30% des élèves fréquentant l'établissement n'y sont pas inscrits.

Les rotuli

Les rotuli sont des demandes collectives de bénéfices envoyées par l'université à la papauté à l'occasion de quelques événements importants. Ils sont composés du nom de tous les membres de l'université désireux de figurer sur le rotulus.

Ils représentent donc le nombre de tous les membres de l'université sur une année, les professeurs, les élèves mais aussi les personnes travaillant pour l'université. Cependant, beaucoup ne s'y inscrivent pas, en particulier les membres des ordres dominicains ou franciscains, ou encore les élèves trop jeunes.

Les universités

Les universités sont des institutions d'enseignement supérieur nées en Europe à partir du XIII^e siècle. L'usage de ce terme perdure jusqu'à aujourd'hui. Pourtant l'université actuelle diffère bien sûr énormément de l'université médiévale elle-même plurielle. Ce terme d'université" pose problème, lui qui au Moyen-Age, universitas, a le sens de "corporation", "corps", "compagnie" – au même titre que tous les métiers pendant l'Ancien-Régime. En fait le terme d'université, en tant qu'institution d'enseignement supérieur, est l'abréviation de universitas magistrorum et scolarum, "corporation des maitres et élèves".

Les premières universités ont plutôt pris le nom de *studium generale* qui n'a pas non plus de définition précise.

Un modèle universitaire?

Un rassemblement de maîtres et d'élèves reconnu par bulle papale

L'université est à la fin du XII^e siècle un rassemblement d'étudiants de toute l'Europe autour de maîtres célèbres lesquels se déplacent aussi entre les universités. C'est de ces rassemblements que sont nées les premières universités à Paris et à Bologne, essemée ensuite à Padoue ou Angers.

^{1.} Un bénéfice ecclésiastique est un ensemble de biens qui doit permettre aux titulaires de charges d'Eglise de vivre. Avant la Réforme, ces bénéfices sont distribués très gracieusement par les papes, en dehors de prises de charges ecclésiastiques.

Très vite cependant l'Église, qui a le monopole de l'institution scolaire au Moyen-Age, prend la main sur la fondation des universités : elle fonde en 1229 l'université de Toulouse en plein territoire cathare et reconnaît par bulle papale que ses étudiants, une fois fini leur cursus, peuvent aller enseigner dans toutes les autres universités. En un mot, des diplômes ² sont créés et garantis par le souverain pontif, donc valables dans l'ensemble de la Chrétienté. Ces bulles deviennent de plus en plus demandées, puisqu'elles accordent une reconnaissance et des privilèges, et fondent les studia generalia. Si l'empereur et certains rois ont essayé de fonder des universités par leurs propres promulgations, c'est très souvent une bulle pontificale qui a entériné la reconnaissance des universités.

Les disciplines universitaires

Les universités se définissent aussi par les disciplines qu'elles enseignent et qui sont la reproduction des classifications des savoirs dans l'Antiquité.

Cette liste prestigieuse comporte les arts – le trivium et le quadrivium³–, faculté dite "mineure" par laquelle doivent passer tous les étudiants, puis la théologie, le droit et la médecine, facultés supérieures. Une université doit possèder au moins une faculté supérieure; son idéal reste de proposer les quatre. Dans les faits, l'Église a pendant longtemps empêché la création de faculté de théologie ailleurs qu'à Paris. Si les premières universités médiévales étaient assez spécialisées – Montpelliers en médecine, les universités méridionales et angevines en droit, Paris en théologie – elles s'uniformisent à partir du XVe siècle en adoptant le plus souvent dès leur origine le modèle des quatre facultés. Cependant, certaines universités présentent toujours des faiblesses dans certaines disciplines, tant au niveau du nombre d'étudiants ou de professeurs qu'au niveau de la qualité de l'enseignement.

Les privilèges des universités

Ces rassemblements ont vite cherché à s'organiser et à se défendre au moyen de privilèges octroyés par le pape ou l'empereur. Ces privilèges concernent à la fois l'institution, qui acquiert ainsi son indépendance par rapport à la ville dans laquelle elle est implantée, et la forme des études puisque les universités obtiennent le droit de décerner des grades, interdis dans les autres centres d'enseignement. Ils organisent aussi la hiérarchie de l'université et la façon dont elle doit

^{2.} L'attribution du baccalauréat, de la licence d'enseignement (*licentia docendi*) et du doctorat les différencient des autres écoles.

^{3.} Rhétorique, grammaire et logique pour le premier, arithmetique, géométrie, musique et astronomie pour le second.

se mettre en place.

Des universités plurielles?

Différentes formes de fondation

La définition du terme d'université à l'époque médiévale et moderne est rendue difficile par la pluralité des formes de fondations [24]. Les premières universités apparaissent de façon spontanée : des étudiants se regroupent à Bologne, des maîtres à Paris et réclament des privilègent pour constituer une corporation. Les universités créées au XV^e siècle s'opposent aux premières universités en ce qu'elles sont créées justement et que leur apparition n'est pas spontanée. Ces fondations, par des pouvoirs séculiers – princes ou villes – ou réguliers, sont liées aux conjonctures politiques, économiques et sociales. Ainsi les créations dans le sud de la France pendant l'hérésie Cathare ou la création de l'Université de Bourges par Charles de France pendant la guerre de cent ans répondent à des situations politiques... Ces universités n'ont pas le même objectif, pas le même rayonnement. De ce fait, leur idéal n'est plus l'universalisme des premières universités mais un régionalisme appuyé sur des besoins et des intérêts locaux. Elles servent entre autres à former les membres des différentes institutions.

- À Paris, les écoles se développent avec la venue d'Abélard (1079-1142), qui s'installe à l'abbaye Sainte-Geneviève. Se développent aussi l'école du Chanoine Saint-Victor et celle de l'archidiacre Notre-Dame. L'afflux des étudiants et des maîtres est international. Ces écoles déclinent, en tout cas pour les deux premières, dans les années 1160. Devant la multiplicité de ces écoles se dégage un problème d'organisation qui aboutit à la création de l'université dans les premières années du XIII^e siècle (1200-1210). Mais les archives sont lacunaires et les traités trop nombreux pour être beaucoup plus précis. 1170-1180, une première forme d'association entre les maîtres parisiens est signée, pour aller vers une corporation. En 1200, une charte est accordée par Philippe-Auguste aux maîtres et écoliers de Paris.
- À Bologne l'université s'adosse sur les écoles laïques qui prospèrent au XI^e siècle. Bologne se trouve au milieu du conflit entre le pape et l'empereur au XII^e siècle qui favorise l'essor de la commune, sous une forme d'association de protections. Chaque métier s'organise ensuite de la même manière, les professeurs formants avec leurs élèves des societas. Mais les docteurs de la ville, juristes de droit romain qui critique les associations de particuliers sont plutôt du côté de l'empereur. Ce qui explique en partie peut-être que l'université soit née d'un regroupement des étudiants plutôt que des maîtres. Les événements majeurs de ce regroupement sont les suivants : la ville se renforce à la mort de Barberousse; par

méfiance envers les professeurs et pour fixer des écoles devenues sources de prestige et de richesse, elle oblige par serment les professeurs à ne jamais enseigner hors de Bologne (fin du XII^e siècle). Dans un même mouvement les étudiants se regroupent pour exiger des protections et négocier avec la commune l'octroi de certains privilèges : deux *universitates* voient le jour : celle des Citramontains (Italiens non Bolonais) et des Ultramontains (non Italiens) avec deux recteurs élus (toute fin XII^e siècle) ; la commune est récalcitrante mais les étudiants souvent nobles et agés, de plus de 20 ans, se défendent et font pression sur les professeurs par le moyens des honoraires qu'ils leur versent. Plusieurs sécessions d'ailleurs existent dans l'histoire de cette université : Vicence 1204, Arezzo, 1215, Verceil, 1228. En 1222 un exode de professeurs et d'élèves conduit à la création de l'université de Padoue. En 1230 l'université est bien établie et les conflits sont apaisés.

On peut alors séparer les universités en plusieurs cas :

- Universités spontanées : Paris ; Bologne ; Oxford où tout au long du XII^e siècle se créent des écoles (manques de sources) jusqu'à un conflit en 1208-1209 entre les étudiants et les bourgeois qui tourne au profit des premiers. 1214, premiers status et privilèges par Innocent III ; Montpellier favorisé par un seigneur ouvert, un essor économique, la présence d'écoles juives, puis d'art, de droit et de médecine. 1181 Guilhem VIII accorde l'entière liberté d'enseignement à tout médecin qui voulait ouvrir une école dans la ville. 1220 le légat donne à ces écoles leur premiers statuts créant l'université de médecine.
- Universités nées par migration : Cambridge, née de la sécession oxonienne de 1208, reconnue en 1318 seulement ; Angers et Orléans bénéficièrent de la grande sécession parisienne de 1229-1231. Les étudiants et professeurs trouvèrent dans ces villes des écoles d'art et de droit existant depuis le XII^e siècle. Elles ne sont reconnues respectivement qu'en 1337 et 1306 et enseignent surtout du droit, qui est interdit d'enseignement à Paris ; Padoue.
- Universités : Naples par Frédéric II en 1224; Toulouse 1229 pour installer un centre d'étude du Saint Siège en pays Cathare, débuts difficiles; les universités espagnoles : Palencia, 1208 ou 1212, Salamanque, 1218, Valladolid avant 1250.

Des institutions multiséculaires

Il est difficile de définir une institution qui se projette à partir d'un même modèle au cours des siècles : la première université, on l'a vu, est un rassemblement de maîtres et d'élèves. Mais quelques siècles plus tard, le dictionnaire Furetière les définit un peu autrement, en 1690 : "nom collectif qui se dit de plusieurs collèges établis dans une ville où il y a des professeurs et des hommes savants en diverses sciences pour les enseigner et pour y prendre des degrès ou certificats d'études".

De fait les formes universitaires évoluent. Dans les universités même naissent les collèges qui sont à l'origine des lieux d'accueil de groupes d'étudiants particuliers, pauvres ou issus d'une même région par exemple. Petit à petit ces collège acquièrent des bibliothèques pour leurs membres et développent des cours pour favoriser la réussite de leurs protégés. Finalement ils deviennent des centres de formation souvent consacrés aux Arts qui concurrencent les facultés des universités. À partir du milieu du XVI^e siècle, les collèges jésuites sont particulièrement actifs et recherchés : de 245 en 1599, ils passent à 444 en 1626 puis 578 en 1679 [7]. D'autres, comme le collège royale de François I^{er}, accueillent les idées de l'humanisme et mettent en place des enseignements nouveaux comme le grec ou l'hébreu. Face au développement de ce réseau concurrent, l'historigraphie a pendant longtemps vu le déclin des universités. Mais des études plus précises montrent que les universités ont perduré jusqu'au XVIII^e siècle en France et même jusqu'à nos jours en Espagne ou en Allemagne. Au cours de la période moderne, les universités intégrent petit à petit de nouveaux enseignements comme les mathématiques ou la physique et renouvellent leurs approches.

Les universités et l'Europe

Il est finalement difficile de définir ces institutions en raison de la taille du territoire concerné : l'Europe des universités c'est l'Europe du Portugal à la Norvège, de l'Écosse à la Pologne. Sur tous ces territoires, malgré une diffusion d'un modèle commun et malgré l'hégémonie de l'Église catholique, les universités diffèrent forcément : studium general en France et en Italie, Gymnasium dans les pays Allemands, collèges dont le modèle prend tout son sens en Angleterre. Selon les traditions l'université est associée à un lieu particulier ou à plusieurs espaces. Elle est plus ou moins liées aux collèges qui connaissent un très fort développement en Angleterre, mais qui ont beaucoup moins de succès en Allemagne par exemple.

les matricules

La matricule universitaire est le registre officiel, rédigé en latin, dans lequel un représentant de l'autorité consigne en une suite continue, au fur et à mesure qu'elles sont admises, les noms des personnes membres de la communauté universitaire ou de l'une de ses composantes [13].

Il existe plusieurs types de matricules qu'ils concernent l'université dans son ensemble, ses facultés, ses nations ou même les collèges qui la composent.

Les matricules sont des sources intéressantes pour les historiens puisqu'elles permettent une approche quantitative et qualitative des universités par des indications parfois très précises des origines et des parcours des étudiants. Elles restent malgré tout très lacunaires [3]: peu de matricules complets nous sont arrivés surtout en France et en Italie. Il est indispensable de compléter leurs approches par l'utilisation d'autres sources comme les rotuli. Plus important encore, les études qui s'appuient sur les matricules depuis les années 1970, rappelent que ce sont des documents à critiquer:

- Les matricules ésont tenus par les recteurs des universités ou des académies mais sans uniformités entre les universités ou au sein d'une même université entre deux recteurs absence d'uniformité orthographique ou méthodologique par exemple. De plus le recteur inscrit les étudiants sur un premier support recopié ensuite par un copiste avec ce que cela induit d'erreurs et d'imprecisions.
- Les matricules ne sont pas des données exactes qui permettraient de présumer des effectifs globaux d'une université pour plusieurs raisons :
 - 1. Les étudiants de l'époque médiévale et moderne voyagent beaucoup et s'inscrivent à plusieurs universités : certains ne viennent que pour passer un examen, moins cher que dans leur université de préparation, ou réalisent simplement le "grand tour". Les chercheurs estiment le ratio université/étudiant à 1,3 en 1550, et à 2 en 1600 par exemple. Beaucoup quittent leur université sans en finir le cursus.
 - 2. Tous les étudiants ne s'inscrivent pas sur la matricule pour des raisons financière être inscrit signifiait payer l'inscription –, pour des raisons morales refuser des signer quand l'université exige un serment, religieux ou autre ou pour des raisons sociales refuser les privilèges du statut étudiant lorsqu'on en possède déjà de meilleurs, cela concerne surtout les aristocrates. Lawrence Stone [19] estime ainsi que le pourcentage de non-immatriculés se situe entre 30 et 40% entre 1580 et 1620 à Oxford et à Cambridge. Ces estimations sont effectuées en comparant les matricules universitaires aux matricules des collèges. Il est ainsi possible d'affecter des indices de corrections aux chiffre d'inscrits, variables d'une université à l'autre, d'une année à l'autre, mais cela ne se fait pas sans une large part d'arbitraire...
 - 3. À l'inverse un certain nombre d'inscrits ne sont pas des étudiants mais des membres travaillant pour l'université ou des personnes extérieures qui bénéficient ainsi des privilèges universitaires.

Les rotuli

Les rotuli sont des documents envoyés à la papauté qui correspondent à des demandes collectives de grâces expectatives ou de bénéfices ecclésistiques. Tous les membres de l'université désireux d'en obtenir ont leurs noms inscrits. À la fin du XIV^e siècle, plusieurs rotuli ont été envoyés à la papauté d'Avignon : en 1378 Angers, Avignon, Cahors, Montpellier, Orléans, Paris et Toulouse en envoient par exemple [21].

Mais là encore se posent plusieurs problèmes qui empêchent de rééllement pouvoir mesurer les effectifs globaux des universités à partir des rotuli.

- Les rotuli ne prennent pas en compte tous les membres de l'université. Ainsi à Paris, seuls les maîtres peuvent être présents sur le rotulus principal, les étudiants s'inscrivent sur des rotuli particuliers.
- Les rotuli peuvent aussi concerner des nonnes, des abbés, les employés des universités ou les serviteurs des étudiants riches. Par exemple, il est de notoriété publique que les papes d'Avignon distribuent généreusement les bénéfices, ce qui attire les inscriptions abusives.
- Certaines catégories de maîtres et d'étudiants en sont à l'inverse absents : les laïcs des facultés de droit et de médecine, les mendiants des facultés de théologie, ou les étudiants les plus jeunes des facultés d'art.
- Les rotuli s'établissent aussi selon les contextes historiques : en 1403 par exemple les suppliques envoyées au Pape d'Avignon ne comprenent pas tous ceux qui reconnaissent le pape romain (les Anglais, les Scandinaves, les Slaves ou les Italiens).

Références

- [1] Thierry Amalou and Boris Noguès. Les Universités dans la ville, XVI^e siècle-XVIII^e siècle. Histoire. Les Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013.
- [2] Robert Black. Education and Society in Florentine Tuscany, teachers, pupils and schools. Education and Society in the middle Ages and Renaissance. Brill, Boston, 2007.
- [3] Roger Chartier and Jacques Revel. Université et société dans l'europe moderne : Position des problèmes. Revue d'histoire moderne et contemporaine, 25 :353–374, Juillet- Septembre 1978.
- [4] Alan Cobban. English University life in the Middle Ages. UCL press, London, 1999.
- [5] James K. Farge. Students and Teachers at the University of Paris, the Generation of 1500. Education and Society in the middle Ages and Renaissance. Brill, Boston, 2006.

- [6] Lucien Febvre. Philippe II et la Franche Comté, Étude d'histoire politique, religieuse et sociale. Editions Perrin, Paris, réed edition, 2009.
- [7] Paul F. Grendler. The universities of the renaissance and reformation. Renaissance Quaterly, 57(1):1–42, 2004.
- [8] Jean Louis Guerena and Eve-Marie Fell, editors. L'université en Espagne et en Amérique Latine du Moyen Age à nos jours. Université de Tours, 1998.
- [9] Dominique Julia, Jacques Revel, and Roger Chartier. Les universités européennes du XVII^e siècle au XVIII^e siècle, histoire sociale des populations étudiantes, volume Tome 1. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1986.
- [10] Dominique Julia, Jacques Revel, and Roger Chartier. Les universités européennes du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, histoire sociale des populations étudiantes, volume Tome 2. Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1986.
- [11] Richard Kagan. Students and society in early modern Spain. Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1974.
- [12] Jilek Lubor, editor. Historical compendium of European universities. CRE, Genève, 1984.
- [13] Jacques Paquet. Les matricules universitaires. Typologie des sources du Moyen âge occidental. Brepols, Turnhout, 1992.
- [14] Jacques Paquet and Jozef Ijsewijn, editors. Les universités à la fin du Moyen Age. Institut d'études médiévales, Louvain, 1978.
- [15] Ferté Patrick. L'université de Cahors au XVIII^e siècle (1700-1751). Le coma universitaire au siècle des Lumières. Fournié, Toulouse, 1975.
- [16] Lyse Roy. L' Université de Caen aux XV^e siècle et XVI^e siècle : identité et repréentation. Number 24 in Education and society in the Middle Ages and Renaissance. Brill, Louvain, 2006.
- [17] Walter Rüegg and H. De Ridder-Symoens, editors. A History of the University in Europe, volume Universities in the Middle Age. Cambridge University Press, Cambridge, 1992.
- [18] Walter Rüegg and H. De Ridder-Symoens, editors. A History of the University in Europe, volume Universities in early modern Europe (1500-1800). Cambridge University Press, Cambridge, 1996.
- [19] Lawrence Stone. The educational revolution in england, 1560-1640. Past & Present, 28:41-80, July 1964.
- [20] Lawrence Stone. The University in Society. Princeton university press, Princeton, 1974.
- [21] Jacques Verger. Le recrutement géographique des universités françaises au début du XV^e siècle d'après les suppliques de 1403. Mélanges d'archéologie et d'histoire, 82:855–902, 1970.

- [22] Jacques Verger. Le rôle social de l'université d'avignon au XV^e siècle. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 33 :489–504, 1971.
- [23] Jacques Verger. Le Universités au Moyen âge. Quadrige. Presses Universitaires de France, Paris, nouvelle édition edition, 1973.
- [24] Jacques Verger and Christophe Charles. *Histoire des Universités :* XII^e siècle-XXI^e siècle. Quadrige. Presses Universitaires de France, Paris, 2012.